



Duramen finance notamment les plantations en chênes ou pins après coupe de peuplement pauvre.

DURAMEN trouve des financements à vos projets !

DURAMEN : association de MEcéNat pour une gestion forestière DURABLE

DURAMEN est l'association interprofessionnelle de mécénat environnemental en région Centre. Elle **finance des travaux forestiers** pour une gestion durable et dynamique à vocation bois d'œuvre, améliorant ainsi le stockage de CO₂ et l'environnement. Pour cela elle met en relation des mécènes engagés et des sylviculteurs motivés.

Pour quels travaux ?

Les projets doivent apporter une vraie **plus-value à la gestion** forestière locale : adapter les peuplements au changement climatique, dynamiser la sylviculture, sauver des parcelles déperissantes, enrichir par des plantations... Concrètement un projet se traduit par un **changement de sylviculture** qui engendre des frais supplémentaires. Aujourd'hui Duramen lance un

appel à projets. Chaque proposition sera étudiée mais en priorité les conversions de taillis ou taillis avec réserves pauvres vers la futaie par :

- coupe rase et plantation
- éclaircies et plantations d'enrichissement en Chênes, Pins sylvestre, laricio ou maritime.

Dès maintenant

Tout propriétaire forestier en région Centre peut postuler. L'objectif est de constituer un pool de projets pour être réactifs dès les 1^{ers} dons. Déjà en 2015-16 un chantier sera réalisé grâce au soutien financier de Kronofrance. D'autres viendront ensuite.

Selon le type de projet, l'aide sera de :

- 2000 €/ha ou
- 40 % des dépenses totales sur les 5 premières années.

L'intérêt des mécènes

Pour un mécène, financer volontairement un projet c'est aider à la **séquestration de CO₂**, réduire l'impact du changement climatique, contribuer au développement d'une **matière première renouvelable**, assurer une activité rurale et des **emplois locaux**, faire un geste pour l'environnement (la forêt améliore l'eau, les sols, la biodiversité...). C'est aussi investir dans des projets de proximité.

DURAMEN calcule le gain CO₂ des projets, qui valorise la participation des mécènes.

Proposer un projet à DURAMEN c'est se donner une chance d'**améliorer efficacement** sa forêt, de séquestrer plus de CO₂, de pérenniser ses peuplements grâce au financement proposé.

Renseignez-vous dès maintenant.

*Magali LAMBERT
Animatrice de DURAMEN.*

Informations et fiches-projets disponibles sur www.duramen.org

Contacts :

**Magali Lambert (CRPF) : 02 38 53 93 19
ou magali.lambert@crpf.fr**

**Eric de la Rochère (Arbocentre) :
02 38 41 80 01**

ou e.delarochere@arbocentre.asso.fr

DURAMEN ?

L'association DURAMEN est née en mars. Son objectif est de contribuer à **réduire les émissions de gaz à effet de serre** et à améliorer l'environnement par une gestion forestière dynamique et durable.

3 collèges la constituent :

- mécènes : toute personne physique ou morale qui fait un don
- porteurs de projets : propriétaires forestiers publics et privés et leurs syndicats
- autres parties prenantes : CRPF, Arbocentre, groupements de développement, gestionnaires...

Un comité scientifique et technique choisit les projets. Un comité d'éthique s'assure de l'indépendance et de l'objectivité des procédures.

Adhésion : 30 €